QUESTION ORALE H-1003/08 pour l'heure des questions de la période de session de janvier 2009 posée conformément à l'article 109 du règlement par Manuel Medina Ortega à la Commission

Objet: Propositions faisant suite au sommet euro-africain sur l'immigration

Sur la base des résultats de la deuxième conférence euro-africaine sur l'immigration qui s'est tenue à Paris au mois de novembre 2008, quelles propositions la Commission entend-elle présenter afin d'apporter une solution au problème des immigrants mineurs non-accompagnés se trouvant en situation irrégulière sur le territoire de l'Union européenne?

Dépôt: 02.12.2008

es

757775.FR PE 412.935